// AVERTISSEMENTS AGRICOLES
PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-9-76 055 0

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE"
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX - B.P. 355 - 62005 ARRAS - Tél. : 21.04.21

Rég. recettes Dir. Dép. Agric.
13, Grand-Place - 62022 ARRAS
C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL
50 F

BULLETIN N° 73 - 21 SEPTEMBRE 1976

JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE

Ce texte qui présente les préconisations en matière de lutte contre la Jaunisse Nanisante de l'Orge pour l'automne 1976, a été rédigé conjointement par l'Institut National de la Recherche Agronomique, le Service de la Protection des Végétaux et l'Institut Technique des Céréales et des Fourrages.

Les orges, les blés, les avoines peuvent être attaqués par différents virus dont le plus important est celui de la Jaunisse Nanisante de l'Orge (Barley Yellow Dwarf Virus).

Cette virose a provoqué récemment d'importants dégâts sur orges d'hiver dans plusieurs régions de France. Ainsi, dans les départements de l'Aisne et de l'Oise, on peut estimer à 10 % les surfaces d'escourgeon qui ont du être retournées lors de la campagne 75-76. D'autres parcelles moins touchées ont subi des baisses de rendement importantes.

Symptômes - Dégâts :

Les symptômes sont caractérisés par :

- un jaunissement sur orges,
- des rougissements ou jaunissements sur blés,
- un rougissement très intense sur avoines.

Ce changement de coloration débute par le sommet des feuilles agées et gagne progressivement toute la plante.

A l'époque de la montaison on observe un nanisme plus ou moins important sur les 3 céréales ce qui donne souvent aux parcelles atteintes un aspect moutonné.

Les dégâts peuvent aller d'une épiaison réduite ou nulle jusqu'à la mort de la plante.

Mode de transmission :

Cette maladie est transmise par les pucerons des céréales, parmi lesquels Rhopalosiphum padi peut être considéré comme le principal vecteur lors des contaminations d'automne sur les plantes jeunes.

Lutte :

Il n'existe pas actuellement de méthode de lutte directe contre le virus de la Jaunisse. Cette lutte sera donc indirecte. On cherchera à éviter l'inoculation des jeunes céréales soit par des techniques culturales, soit, à défaut, par des moyens chimiques visant la destruction des pucerons vecteurs.

28

.../...

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-PICARDIE. DIRECTEUR-GÉRANT : P. JOURNET

Signalons que toutes les variétés d'Orge d'hiver ont pratiquement présenté la même sensibilité à la maladie qu'en 1976.

- Techniques culturales :

- Eliminer les repousses des céréales qui sont un des rédervoirs de virus ;
- Eviter les semis trop précoces. Cette mesure sera suffisante dans la plupart des cas : les levées se feront ainsi à une période devenue défavorable aux vols de pucerons (à moins d'un automne particulièrement doux).

- Moyens chimiques :

Les plantes jeunes sont les plus sensibles. Il faudra donc surveiller les cultures dès la levée et la présence, à cette époque, de nombreux pucerons sur maïs devra inciter les agriculteurs à être particulièrement attentifs. Leur absence sur cette culture dans de nombreux secteurs laisse penser que les risques de contamination seront plus réduits cet automne.

On estime qu'un traitement est justifié dès que l'on observe 3 pucerons par plantule en moyenne.

Parmi les produits aphicides utilisables, seuls deux d'entre eux ont été expérimentés : pirimicarbe (125 g de MA/ha), diméthoate (400 g de MA/ha). Ces deux matières actives ont donné satisfaction quant à la protection contre la virose en 1975.

Il est conseillé de ne pas renouveler les interventions et de ne pas dépasser les doses prescrites.

.../...

GRANDES CULTURES

- MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Les conditions climatiques ont toujours été défavorables tout au long de l'été à l'apparition et à l'évolution de la maladie dans les cultures. Le retour des pluies dans les derniers jours d'Août, mais surtout dans la période du <u>10 au 18 Septembre</u> a pu recréer des conditions favorables aux contaminations dans les cultures de variétés tardives et celles que l'on tente de maintenir en végétation en vue d'une augmentation hypothétique du rendement.

Des taches sont susceptibles d'apparaître ces jours-ci dans les situations énoncées plus haut. La protection des cultures de variétés tardives, sensibles au mildiou et n'étant pas appelées à être défanées prochainement peut être envisagée, de nouvelles pluies les jours prochains aggravant encore les risques d'attaques.
Il doit s'agir cependant de cas d'exception ne touchant qu'un nombre limité de cultures que l'on estime pouvoir maintenir en végétation avec profit et qui seront protégées contre le mildiou jusqu'au voisinage de la récolte en fonction du lessivage par les pluies.

Dans la majorité des cas, on aura intérêt, si ce n'est déjà fait, à réaliser le défanage dans un délai plus ou moins bref. Il n'est, en effet, pas forcément souhaitable dans les conditions de l'année de maintenir très tardivement une végétation qui présente des signes de maturation ; la qualité des récoltes risquant de plus en plus de s'altérer.

Se rappeler qu'il convient de ne jamais dépasser le seuil de 3 à 5 taches de mildiou par plante.

- BLES DERRIERE MAIS :

Compte tenu de la très faible pluviométrie de l'année, on peut craindre des problèmes de persistance, sur les cultures de blé semé derrière maïs, de certains herbicides à base de Triazines : (Atrazine ou Simazine).

La dégradation de ces désherbants est fonction de nombreux facteurs et notamment :

- la pluviométrie ;
- la date d'application (pré ou postsemis) ;
- teneur du sol en argile et en humus ;
- nature de la végétation.

Il est donc difficile de préciser les doses limites au-dessus desquelles des accidents peuvent se produire. Chaque champ étant un cas particulier. Il y a lieu d'être très prudent et d'effectuer le plus tôt possible après la récolte de maïs un broyage des tiges suivi d'un labour profond.

ARBORICULTURE FRUITIERE

- MALADIES DE CONSERVATION DES POMMES ET DES POIRES :

Suivant la date prévue pour la cueillette et la destination de la récolte, un ou deux traitements contre ces maladies peuvent être réalisés à une quinzaine de jours d'intervalle, le dernier intervenant impérativement au plus tard 7 jours avant la récolte en raison des risques de résidus sur les fruits.
Les fongicides recommandés sont les suivants :
- Bénomyl : 30 g de MA/Hl (60 g de Benlate),
- Carbendazim : 30 g de MA/Hl (60 g de Bavistine),
- Méthylthiophanate : 70 g de MA/Hl (100 g de Pelt 44).

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,
J.-P. PIQUEMAL - G. CONCE - S. LAFON

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE" Par intérim,
C. SCHOUTTETEN

29